

**Grandes manœuvres dans l'Énergie
Total annonce le rachat de Direct Energie**

Réactions de FO Énergie et Mines

Les groupes Total et Direct Energie ont annoncé hier que le premier avait décidé de racheter Direct Energie, avec le plein accord de celui-ci.

Cette annonce intervient dans un contexte de mise en concurrence accrue dans notre secteur puisque la fin des tarifs réglementés de gaz, que FO conteste, doit en particulier être actée prochainement dans le projet de loi PACTE.

Cette annonce intervient également au moment où les acteurs historiques tant en gaz qu'en électricité ont perdu des parts de marché très significatives.

FO Énergie et Mines rappelle son opposition à cette concurrence qui n'a strictement rien apporté à notre pays, aux usagers-clients et aux salariés.

Dans ce contexte, l'arrivée massive de Total, qui partant d'une position dominante en France sur le pétrole, se développe dans le gaz (achat des activités GNL d'Engie), et maintenant dans l'électricité interroge fortement FO Énergie sur les conséquences concrètes pour nos entreprises et les salariés du secteur.

Sur les entreprises, la question se pose de savoir si Total va œuvrer en faveur d'une déréglementation plus forte du secteur comme l'avait fait Direct Energie. Pour ne prendre que l'exemple des tarifs réglementés d'électricité, doit-on croire le Président de Total qui a dit publiquement que ces tarifs ne le gênaient pas ou celui de Direct Energie qui les conteste en justice ?

De la même façon, quelle position Total va prendre sur les concessions hydroélectriques sachant que Direct Energie milite pour cette mise en concurrence, ce que FO conteste avec l'ensemble des autres organisations syndicales de la branche.

Sur les questions sociales, la question se pose de l'attitude de Total qui avait été à l'origine des dispositions de la loi NOME affaiblissant le statut des IEG.

**Plus que jamais,
FO Énergie et Mines considère que ce n'est pas avec des opérations de Monopoly financier
qu'on améliorera la situation du service public, des usagers et des personnels.**

Cela renforce encore plus notre revendication d'un bilan contradictoire de cette déréglementation qui est un échec retentissant.